



ASSOCIATION DE SECOURS MUTUELS PAR EXCELLENCE

AVIS DE CONTRIBUTION

On trouvera dans une autre page du "Bulletin," les avis officiels des appels ci-dessous, lesquels sont dus et payables au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le bureau principal, la dernière assemblée mensuelle a eu lieu le dernier mardi de chaque mois, à huit heures du soir.

Les sociétaires inscrits au bureau principal et qui résident dans une localité où est établi un bureau de perception, doivent verser, le ou avant, le dernier mardi de ce mois, le versement des appels ci-dessous au percepteur pour cette localité.

Contribution pour décès de sociétaires, appel No 50....	\$ 0 50
Contribution pour maladie, appel No 61.....	0 80
Contribution pour décès d'épouses, appel No 19.....	0 11
Contribution mensuelle.....	0 10

Total.....\$1 50

QUI A DROIT AUX SECOURS

Pour avoir droit aux secours pendant le mois courant, il ne faut rien devoir à la Société et il faut de plus que toutes les contributions du mois précédent aient été payées, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière du mois

SUPPRESSION DES SECOURS EN MALADIE ET DÉCÈS D'ÉPOUSES

A l'assemblée régulière du Bureau Principal, tenue le 25 mai dernier (1897), il a été unanimement

RÉSOLU :

1. Que les clauses 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 de l'article quatorze des règlements du Bureau Principal soient suspendues à partir du premier juin prochain (1897).

2. Que les clauses 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 et 32 de l'article quatorze des règlements des Succursales soient suspendues à partir du premier juin prochain (1897).

Adopté unanimement. P. BOUFFARD,  
Secrétaire du B. P.

L'adoption de cette résolution a pour effet de suspendre les secours en maladie et aux décès d'épouses pendant un certain temps, et de permettre à la Société de prélever plus d'un décès par mois durant la belle saison, afin de payer plus rapidement les indemnités aux personnes qui y ont droit, sans pour cela augmenter les contributions de chaque mois.

Les maladies commencées avant le premier juin seront payées pendant toute la période réglementaire.

ETAT DE LA CAISSE GÉNÉRALE LE 15 MAI 1897

RECETTES

Balance en caisse et en banque le 15 avril 1897.....	\$1,553 61
Bulletin.....	1 75
Loyers.....	61 00
Contributions aux malades.....	1,181 75
do aux veufs.....	331 60
do aux héritiers.....	924 45
Banque Nationale.....	785 00
Certificats de membres.....	2 50
<b>Total des recettes.....</b>	<b>\$ 3,288 05</b>
<b>Total.....</b>	<b>\$4,841 66</b>

DÉBOURSÉS

Avril 16 No 29 Pierre Bouffard, quittance — Israël Montreuil.....	2 50
" " " 30 Héritiers Oliva H. Laganière, Ste- Anne de la Lapocatière.....	250 00
" " " 31 P. Bouffard, quittance, H. Laganière...	3 00
" 19 " 32 Salaires des employés.....	35 00
" 21 " 33 C. Lefrançois, combustible.....	2 30
" 22 " 34 Escompte.....	7 25
" " " 35 The Bell Téléphone Co, message.....	0 50
" " " 36 Frs. Lortie, propositions de membres..	212 65
" " " 37 Héritiers Alfred Godot, Québec.....	1000 00
" 23 " 38 Onésime Doré, St. Augustin, décès de son épouse.....	100 00
" 24 " 39 L. P. Bourret, St-Jean Deschailons, décès de son épouse.....	100 00
" " " 40 Salaires des employés.....	35 00
" 27 " 41 P. Labonté, loyer, Succ. No 19.....	3 00
" 29 " 42 Alfred Poisson, Gentilly, décès de son épouse.....	100 00
<b>SUCCURSALE No 3</b>	
Malades, 8 semaines.....	48 00
" 30 " 43 Dr A. F. Jeannotte, visiteur.....	5 50
<b>SUCCURSALE No 4</b>	
Malades, 5 semaines.....	30 00
" " " 44 Dr Alf. Simard, visiteur.....	3 50
<b>SUCCURSALE No 5</b>	
Malades, 7 semaines.....	42 00
" " " 45 Dr P. V. Faucher, visiteur.....	8 50
<b>SUCCURSALE No 6</b>	
Malades, 3 semaines.....	18 00
<b>SUCCURSALE No 10</b>	
Malades, 8 semaines.....	48 00
" " " 46 Dr J. O. Bourget, visiteur.....	2 00
<b>SUCCURSALE No 11</b>	
Malades, 3 semaines.....	18 00
" " " 47 Jules Grenier, percepteur.....	2 76
Jos. Lamontagne, ".....	3 00
<b>SUCCURSALE No 12</b>	
Malades, 5 semaines.....	30 00
" " " 48 Dr Thos Savard, visiteur.....	1 00
Dr P. A. LaRue ".....	3 00
Dr H. Riverin, ".....	9 00
<b>SUCCURSALE No 15</b>	
Malade, 1 semaine.....	6 00
" " " 49 Dr A. Morissette, visiteur.....	1 00
<b>SUCCURSALE No 16</b>	
Malade, 3 semaines.....	18 00
<b>BUREAU PRINCIPAL</b>	
Malades, 98 semaines.....	598 00
" " " 50 Dr Jules Paradis, visiteur.....	0 50
Dr A. Parrot, ".....	0 50
Dr L. C. Bachaud, ".....	1 00
Dr A. Boucher, ".....	1 00
Dr H. Bourdonnais ".....	1 00
Dr J. F. Demers ".....	1 00
Dr F. Fortier, ".....	1 00
Dr Frs Langlots ".....	2 00
Dr J. A. Marcotte, ".....	1 00
Dr Eug. Mathieu, ".....	1 00
Dr A. Méthot, ".....	1 00
Dr J. G. Paradis, ".....	1 00
Dr E. Rochette, ".....	1 00
Dr E. A. Claucau, ".....	1 50
Dr Chas Couture, ".....	1 50

Dr E. Herron, ".....	1 50
Dr Armand, Marcotte, ".....	1 50
Dr S. G. Paquin, ".....	1 50
Dr H. E. Chaput, ".....	1 70
Dr Alex Boucher, ".....	2 00
Dr C. E. Gôté, ".....	2 00
Dr N. Lavoie, ".....	2 00
Dr H. Trudel, ".....	2 00
Dr Et. Valcourt, ".....	2 00
Dr J. O. Fiset, ".....	2 80
Dr A. O. Clouthier ".....	2 90
Dr A. A. Lapointe, ".....	3 00
Dr Thos Mayrand, ".....	3 10
Dr L. A. Genest, ".....	3 30
Dr J. E. Grondin, ".....	3 50
Dr Eug. LaRue, ".....	3 50
Dr Jules Constantin, ".....	4 00
Dr F. Boulanger, ".....	4 50
Dr A. C. de la Chevrotière.....	5 40
Dr G. A. Giroux, ".....	7 00
Dr Geo. Matte, ".....	7 50
Commission aux percepteurs.....	107 23

Mai 1 No 51 Spackman & Archbald, ruban pour type-writer.....	1 00
" " " 52 Salaires des employés.....	35 00
" 5 " 53 C. B. Marcotte, honoraire de secrétaire succ. No 8.....	6 00
" " " 54 Jos Dussault, 3000 règlements.....	180 00
" 8 " 55 Dr J. A. Morne, réparation.....	0 90
" " " 56 Dr J. A. Morne frais de déplacement à St Jean des Chaillons in re maladie Jos Beaudet; à Richmond in re maladie Hon. Paquet, à Warwick in re maladie J. A. Roy et honoraires.....	32 25
" " " 57 Collection de chèques, mandats poste etc.....	5 20
" " " 58 Salaires des employés.....	35 00
" 10 " 59 The Bell Telephone Co, 6 mois d'a- bonnement.....	17 50
" 11 " 60 Entretien des bureaux.....	6 00
" 15 " 61 Frais de port.....	17 61
<b>Total des déboursés.....</b>	<b>\$3,261 84</b>

Balance au 15 mai 1897 :—  
Dépôt à la Caisse d'Economie N.-D. H.-V., folio 26,682. \$945 61  
En caisse..... 634 21

**Total en banque et en caisse..... \$1,579 82**  
**Total..... \$4,841 66**

E. & O. E.  
EDM. CORRIVEAU, D. O. GOULET,  
Comptable. Trésorier-Général  
Québec, 15 mai 1897. Certifié correct, JOS. SAVARD,  
ALEX. PAQUET,  
Auditeurs

LETTRE

ST-BERNARD, 15 mai 1897.

Messieurs les Directeurs de la Bienveillante.

Je suis heureux de vous remercier de la promptitude que vous avez apportée à me payer \$60.00 que j'ai reçues hier, en un seul paiement sur production de dix certificats donnant droit aux secours de la Société. A la suite d'un grave accident, qui ne me permettait pas encore aujourd'hui de travailler, j'étais bien aise de toucher cet argent et je ne regrette pas de faire partie de la Bienveillante, à qui je souhaite une longue vie.

Croyez moi Messieurs les Directeurs,  
Votre tout dévoué,  
J. COUTURE,  
Cultivateur,  
St-Bernard.

Rapports mensuels du Bureau Principal et des succursales pour le mois finissant le 30 avril 1897.

**BUREAU PRINCIPAL**

**RECETTES**

Montance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 226 11
Propositions.....	0 50
Contributions mensuelles.....	139 40
Règlements.....	0 30
Livrets.....	1 00
Contributions d'installation.....	2 00
Contributions aux décès d'épouses.....	253 40
Contributions aux malades.....	912 35
Contributions aux décès de sociétaires.....	710 00
Certificats d'admission.....	2 50
Retin.....	1 75
Autres.....	2 37

Total..... \$2,251 68

**DÉBOURSÉS**

Loyer.....	\$ .....
Distribution d'avis.....	5 86
Remboursements.....	2 25
Frais de port.....	10 39
Allocation aux malades.....	588 00
Médecins visiteurs.....	81 70
Propositions de sociétaires.....	2 00
Bureaux de Perceptions.....	107 23
Divers.....	29 75
Impressions.....	16 00
Frais de déplacement.....	12 22

Total des déboursés..... \$ 855 40

Payé à la caisse générale..... 1103 08  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 293 20

Total..... \$ 2, 251 68

**ST-JACQUES No 3**

**RECETTES**

Montance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 4 55
Proposition de sociétaires.....	..
Contributions mensuelles.....	4 21
Contributions aux décès d'épouses.....	8 75
Contributions aux malades.....	30 00
Contributions aux décès de sociétaires.....	23 00
Règlements et livrets.....	.....
Contribution d'installation.....	.....
Certificats d'admission.....	.....
Retin.....	.....
Bureau Principal.....	.....
Autres.....	.....

Total..... \$ 70 50

**DÉBOURSÉS**

Loyer.....	5 00
Divers.....	.....
Allocation aux malades.....	48 00
Médecins visiteurs.....	5 50
Livrets et règlements.....	.....
Distribution d'avis et frais de port.....	1 15
Propositions de membres.....	.....
Remboursement.....	.....

Total des déboursés..... \$ 59 65

Payé au B. P..... 8 25  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 2 60

Total..... \$ 70 50

**BAIE ST-PAUL No 4.**

**RECETTES**

Montance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 7 98
Proposition de sociétaires.....	.....
Contributions mensuelles.....	5 60
Contributions aux décès d'épouses.....	8 49
Contributions aux malades.....	29 40
Contributions aux décès de sociétaires.....	28 00
Règlements et livrets.....	.....
Certificat d'admission.....	.....
Contribution d'installation.....	.....
Retin.....	.....

Total..... \$ 79 38

**DÉBOURSÉS**

Compte sur charte.....	.....
Loyer.....	.....
Distribution d'avis.....	0 21
Divers.....	.....
Allocation aux malades.....	30 00
Frais de port.....	0 41
Médecins visiteurs.....	3 50
Indemnité aux officiers.....	.....

Total des déboursés..... \$ 34 12

Payé au B. P..... 32 30  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 12 96

Total..... \$ 79 38

**ST-JEAN-BAPTISTE NO 5**

**RECETTES**

Montance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 45 52
Propositions de sociétaires.....	.....
Contributions mensuelle.....	4 80
Contributions aux décès d'épouses.....	9 60
Contributions aux malades.....	31 50
Contributions aux décès de sociétaires.....	24 00
Règlements et livrets.....	.....
Certificat d'admission.....	.....
Retin.....	.....
Bureau Principal.....	.....

Total..... \$ 115 42

**DÉBOURSÉS**

Loyer 1 mois.....	\$ 2 60
Frais de port.....	1 27
Divers.....	.....
Allocation aux malades.....	42 00
Médecins-visiteurs.....	8 50
Livrets et Règlements.....	.....
Proposition d'admission.....	.....
Allocation aux officiers.....	37 50
Impressions.....	.....
Distribution d'avis.....	1 00

Total des déboursés..... \$ 92 87

Payé au B. P..... 14 60  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 7 95

Total..... \$ 115 42

BULLETIN

**DUROCHERS No 6**

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 0 94
Propositions de sociétaires.....	.....
Contributions mensuelles.....	7 10
Contributions aux décès d'épouses.....	13 55
Contributions aux malades.....	47 50
Contributions aux décès de sociétaires.....	35 65
Règlements et livrets.....	.....
Certificat d'admission.....	.....
Contribution d'installation.....	.....
Bulletin.....	.....
Insignes.....	.....
Intérêt.....	.....
Divers.....	.....

Total..... \$ 104 74

DÉBOURSÉS

Loyer 1 mois.....	\$ 3 75
Distribution d'avis.....	0 85
Allocation aux malades.....	18 00
Médecins visiteurs.....	.....
Divers.....	.....
Impressions.....	.....
Insignes.....	.....
Frais de port.....	.....
Propositions de membres.....	.....
Allocation aux officiers.....	.....

Total des déboursés..... \$ 22 60

Payé au B. P..... 78 70  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 3 44

Total..... \$ 104 74

**ST-JOSEPH No 10**

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 26 33
Propositions de sociétaires.....	.....
Contributions mensuelles.....	3 80
Contributions pour décès d'épouses.....	7 60
Contributions pour maladie.....	24 80
Contributions pour décès de sociétaires.....	19 00
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Installations.....	.....
Certificats d'admission.....	.....
Bulletin.....	.....
Retourné du B. P.....	.....

Total..... \$ 81 53

DÉBOURSÉS

Loyer mois.....	\$ .....
Frais de port.....	0 44
2 mois Gardien.....	1 60
Médecins visiteurs.....	2 00
Livrets et Règlements.....	.....
Divers.....	0 87
Proposition de sociétaires.....	.....
Allocations aux malades.....	48 00
Délégué à la Convention.....	.....
Impressions.....	.....

Total des déboursés..... \$ 52 91

Bureau Principal..... 1 40  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 27 22

Total..... \$ 81 53

**MONTMORENCY No 11**

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 61 43
Proposition de sociétaires.....	.....
Contributions mensuelles.....	7 30
Contributions aux décès d'épouses.....	14 30
Contributions aux malades.....	50 20
Contributions aux décès de sociétaires.....	36 90
Livrets et Règlements.....	.....
Installation.....	.....
Certificats d'admission.....	.....
Bulletin.....	.....
Au Bureau Principal.....	.....

Total..... \$ 170 03

DÉBOURSÉS

Allocations aux officiers.....	\$ 65 95
Distributions a avis et Frais de port.....	.....
Remboursement.....	.....
Loyer, un mois.....	1 50
Divers.....	.....
Propositions de sociétaires.....	.....
Allocation aux malades.....	18 00
Médecins visiteurs.....	.....
Percepteurs.....	5 76
Impressions.....	.....
Convention, délégué.....	.....

Total des déboursés..... \$ 91 21

Payé au B. P..... 77 54  
Balance en caisse 30 avril 1897..... 1 28

Total..... \$ 170 03

**CHICOUTIMI No 12**

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 29 32
Propositions de membres.....	0 75
Contribution mensuelle.....	3 80
Contributions aux décès d'épouses.....	5 40
Contributions aux malades.....	18 90
Contributions aux héritiers.....	19 00
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Certificat d'admission.....	.....
Bulletin.....	.....
Intérêt.....	.....
Installation.....	3 00

Total..... \$ 80 17

DÉBOURSÉS

Distribution d'avis et Frais postags.....	\$ 0 25
Propositions de membres.....	.....
Loyer.....	0 75
Livrets et Règlements.....	.....
Divers.....	.....
Secours aux malades.....	30 00
Médecins visiteurs.....	13 00
Allocations aux officiers.....	31 00

Total des déboursés..... \$ 75 00

Payé au Bureau Principal..... 0 30  
Balance en caisse le 30 avril 1897..... 4 87

Total..... \$ 80 17

STE-HÉNÉDINE No 15

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 8 14
Proposition de membre.....	.....
Examen médical.....	.....
Contributions mensuelles.....	1 70
Contributions aux décès d'épouses.....	2 60
Contributions aux malades.....	9 10
Contributions aux décès de sociétaires.....	8 50
Règlements.....	.....
Livret.....	.....
Installation.....	.....
Certificat d'admission.....	.....
Contribution au Bulletin.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>\$ 30 04</b>

DÉBOURSÉS

Médecins visteurs.....	\$ 1 00
Loyer 1 mois.....	.....
Frais de port.....	0 18
Distribution d'avis.....	.....
Secours aux malades.....	6 00
Délégué à la convention.....	.....
Divers.....	.....
<b>Total des déboursés.....</b>	<b>\$ 7 18</b>
Payé au B. P.....	13 20
Balance en caisse le 30 avril 1897.....	9 66
<b>Total.....</b>	<b>\$ 30 04</b>

L'ISLET No 16

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 27 46
Propositions de membres.....	.....
Examens médicaux.....	.....
Bulletin.....	.....
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Installation.....	.....
Contributions mensuelles.....	1 30
Contributions aux malades.....	9 10
Contributions aux veufs.....	2 60
Contributions aux héritiers.....	6 50
A Bureau Principal.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>\$ 46 96</b>

DÉBOURSÉS

Secours aux malades.....	\$ 18 00
Frais de Port.....	0 29
Livrets.....	.....
Règlements.....	.....
Délégué à la Convention.....	.....
<b>Total des déboursés.....</b>	<b>\$ 18 29</b>
Payé au B. P.....	0 20
Balance en caisse le 30 avril 1897.....	28 47
<b>Total.....</b>	<b>\$ 46 96</b>

ST-EUGENE No. 17

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 12 58
Proposition de membres.....	.....
Examens médicaux.....	.....
Contributions mensuelles.....	0 90
do aux veufs.....	1 80
do aux malades.....	6 30
do aux héritiers.....	4 50
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Installation.....	.....
Certificats d'admission.....	.....
Bulletin.....	.....
A Bureau Principal.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>\$ 26 08</b>

DEBOURSÉS

Distribution d'avis et Frais de Port.....	\$ 0 21
Secours aux malades.....	.....
Examens médicaux.....	.....
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Loyer.....	.....
Médecins-visiteurs.....	.....
Allocations aux officiers.....	.....
<b>Total des déboursés.....</b>	<b>\$ 0 21</b>
Payé au B. P.....	12 60
Balance en caisse 30 avril 1897.....	13 27
<b>Total.....</b>	<b>\$ 26 08</b>

STE-ANNE LAPOCATIÈRE No 18

RECETTES

Balance en caisse le 31 mars 1897.....	\$ 19 91
Propositions de membres.....	.....
Bulletins.....	.....
Règlements.....	.....
Livrets.....	.....
Installations.....	.....
Contributions mensuelles.....	1 90
Contributions aux malades.....	12 60
Contributions aux veufs.....	3 60
Contributions aux héritiers.....	9 50
Certificats d'admission.....	.....
Divers.....	.....
<b>Total.....</b>	<b>\$ 47 51</b>

DÉBOURSÉS

Loyers.....	\$ .....
Médecins Visiteurs.....	.....
Distribution d'avis et frais de Port.....	.....
Livrets.....	.....
Règlements.....	.....
Divers.....	.....
Impressions.....	.....
Allocation aux malades.....	.....
"    "    officiers.....	.....
<b>Total des déboursés.....</b>	<b>\$ .....</b>
Payé au B. P.....	25 70
Balance en caisse le 30 avril 1897.....	21 18
<b>Total.....</b>	<b>\$ 47 51</b>

## CONTRIBUTIONS A LA CAISSE DES SECOURS

## APPEL No 61

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er juin 1897.

Le rapport suivant donne le nombre des malades qui ont reçu des secours depuis le dernier appel et le montant dû par chacun d'eux, par chaque sociétaire inscrit à la caisse des secours. Cette contribution est payable au trésorier du bureau principal ou à celui de la succursale où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Par ordre du Bureau de Direction.

80 semaines de maladie, @ 1 cts = 80

D. O. GOULET, Trésorier B. P.

Nos des malades	Nom et prénoms	Résidences	Où enregistrés	Visiteurs	Causes de la maladie	Nombre de semaines de maladie	Contributions hebdomadaires		Montants payés aux malades	Montants payables aux visiteurs	Totaux
							\$	cts			
40	Alphonse Vachon	5 Rue Ste-Claire	B. P.	Dr F. Boulanger	Infl du biceps	1	1	01	6 00	1 50	7 50
41	Edouard L'Heureux	Batiscan	B. P.	Dr Eug Ferron	La Grippe	1	1	01	6 00	1 50	7 50
42	Ludger Cantin	weodon	B. P.	Dr P. F. Brière	Amygdalite	1	1	01	6 00	1 50	7 50
43	Honoré Girard	Richmon	B. P.	Dr J. A. Morin	Congonctivite	1	1	01	6 00	1 50	7 50
44	Melville Dussault	Avenue Renaud	B. P.	Dr C. E. Côté	Rhumatisme	1	1	01	6 00	1 50	7 50
45	Eugène Bergeron	Lac Mégantic	B. P.	Dr G. A. Codère	Blessure	1	1	01	6 00	1 50	7 50
46	Jean A. Claveau	Roberval	B. P.	Dr J. Constantin	La Grippe	1	1	01	6 00	1 50	7 50
47	Frs Savard	St Ambroise	B. P.	Dr A. Boucher	Gastrite	1	1	01	6 00	1 50	7 50
48	Alphonse Laliberté	Leclerville	B. P.	Dr L. E. A Parrot	Infl. de poumon	1	1	01	6 00	1 50	7 50
49	Didier Cadrin	St. Valier	B. P.	Dr J. A. Marcotte	Pneumonie	1	1	01	6 00	1 50	7 50
50	Thomas Nadeau	Trois Pistoles	B. P.	Dr Frs. Langlois	Fèvres	1	1	01	6 00	1 50	7 50
51	Léopold Chartier	Coaticook	B. P.	Dr L. C. Bachaud	La Grippe	2	1	02	12 00	2 00	14 00
52	Geo. A. Langevin	Thetford Mines	B. P.	Dr C. E. Morin	Bronchite	2	1	02	12 00	2 00	14 00
53	Pierre Picard	Montmagny	B. P.	Dr L. G. Paradis	Pneumonie	2	1	02	12 00	2 00	14 00
54	Philippe Moreau	40 rue Dalhousie	B. P.	Dr J. A. Morin	Bronchite	2	1	02	12 00	2 00	14 00
55	Alfred Poulin	306 Prince Edouard	B. P.	do	do	2	1	02	12 00	2 00	14 00
56	J. E. Coulombe	76 rue St. Ignace	B. P.	Dr C. E. Côté	Blessure	3	1	03	18 00	2 50	20 50
57	Uldéric Tremblay	St Epiphane	B. P.	Dr A. Giroux	Péricardite	3	1	03	18 00	2 50	20 50
58	Auguste Côté	Gde Baie-Saguenay	B. F.	Dr T. Mayrand	Dyspepsie aiguë	3	1	03	18 00	2 50	20 50
59	Edmond Villemeuve	Charlesbourg	B. P.	Dr J. E. Grondin	Bronchite	4	1	04	24 00	3 00	27 00
60	Sévère Gaudet	St. G égoire Nicolet	B. P.	Jr H. Trudel	La Grippe	4	1	04	24 00	3 00	27 00
61	Charles Robitaille	48 rue Dorchester	B. P.	Dr J. A. Morin	Pneumonie	5	1	05	30 00	3 50	33 50
62	Louis Normandin	Batiscan	B. P.	Dr Eug. Ferron	La Grippe	5	1	05	30 00	3 50	33 50
63	Elisée Laliberté	Lotbinière	B. P.	Dr de la chevrotière	do	6	1	06	36 00	4 00	40 00
64	Gaudiose Létourneau	Montréal	S. 3.	Dr A. F. Jeannotte	Lumbago	4	1	04	24 00	3 00	27 00
65	Edouard Tremblay	Baie St. Paul	S. 4.	Dr A. Simard	Phlegmon	5	1	05	30 00	3 50	33 50
66	A. A. Grenon	Chicoutimi	S. 2.	Dr Edm. Savard	La Grippe	4	1	04	24 00	3 00	27 00
67	William Bergeron	do	S. 12.	do	Bronchite	3	1	03	18 00	2 50	20 50
68	Jos. G. Tousignant	do	S. 12.	Dr A. Riverin	La Grippe	5	1	05	30 00	3 50	33 50
69	Damase Chouinard	L'Islet	S. 16.	Cléophas. Cloutier	do	5	1	05	30 00	3 50	33 50
						80	1	80	45 00	65 00	545 00

**CONTRIBUTIONS AUX DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES**

**APPEL No 50**

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er juin 1897.

Le rapport suivant donne le nombre de décès depuis le dernier appel et le montant dû par les sociétaires pour chaque décès. Cette contribution est payable, au trésorier du bureau principal ou de la succursale, où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière assemblée régulière de ce mois.

Pour le décès No. 56—\$0 50.

Par ordre du Bureau de Direction.

Total.....\$0.50

D. O. GOULET, Trésorier du B. F.

No du décès	NOM ET PRÉNOM	Profession	Age	Résidence	Date de l'admission	Où enregistré	Date du décès	Cause du décès
56	Côté Joseph-Auguste	Marchand	40	Ste Flavie Station	2 juillet 1896	B. P.	31 octobre 1896	Pneumonie

**CONTRIBUTIONS POUR DECES DEPOUSES**

**APPEL No 19**

Messieurs les membres de la Société Bienveillante St-Roch—

Québec, 1er juin 1897.

Le rapport suivant donne le nombre de décès d'épouse depuis le dernier appel et le montant dû, pour chacun d'eux, par chaque sociétaire faisant partie de la caisse aux décès d'épouses. Cette somme est payable au trésorier de la Société où chaque sociétaire est inscrit, le ou avant le jour de la dernière séance du mois courant.

2 do a 0. 05—\$ 0 10

Par ordre du Bureau de Direction,

Total .....\$ 0. 10

D. O. GOULET, Trésorier-Général.

Numéro des décès	NOMS	Résidences	Où enregistrés	Contributions.	Montants payables aux bénéficiaires
73	Madame Wilfrid Doré.....	Lotbinière.....	Bureau principal.....	\$ 0 05	\$ 100 00
74	" Vital Jacques	East Broughton	do	0 05	\$ 100 00
				\$ 0 10	\$ 200. 00

## CONVENTION ANNUELLE

TENUE DANS LA SALLE DE LA SOCIÉTÉ, A ST-ROCH DE QUÉBEC.

JEUDI, LE 27 MAI 1897

### DÉLIBÉRATIONS

A huit heures p. m., M. Joseph Dussault, président, prend le fauteuil et déclare la convention en séance.

Les délégués présents à la convention, sont : Messieurs.

1 Angers, E. J.	24 Jackson, Edouard
2 Audibert, Edouard	25 Jeannotte, Dr. F.
3 Bélanger, P. E. E.	26 Laliberté, Edouard
4 Blais, Jos. Eugène	27 Laroche, Alph.
5 Blondeau, F.	28 Lefebvre, L. P.
6 Blouin, J. B.	29 Létourneau, George
7 Bouchard, Camille	30 Lortie, François
8 Bouchard, André	31 Marois, Félix
9 Bouffard, Pierre	32 Mathieu, F. X.
10 Cantin, Victor	33 Mercier, J. A.
11 Cloutier, Félix	34 Morin, Dr J. A.
12 Dion, Zotique	35 Normand, Alfred
13 Dorion, Th. N.	36 Paquet, Alexandre
14 Dussault, Joseph	37 Paquet, Edmond
15 Fafard, Ptre, Rev. M. Amb.	38 Perrault, Arthur
16 Fiset, Louis	39 Philibert, Edouard
17 Gamache Joseph Eugène	40 Ratté, F. X.
18 Goulet, Onésime	41 Robitaille, J. B. Snr.
19 Grégoire, Elie	42 Robitaille J. B. Jnr,
20 Grenier, Alex.	43 Turcotte, Solyme
21 Grenier, Charles	44 Turcotte, Joseph
22 Hame, J. A.	45 Vallière, Alex.
23 Huppé, Joseph	46 Welch, Damasc

### ALLOCATION DU PRÉSIDENT GÉNÉRAL

M. M. LES DÉLÉGUÉS,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue au siège de la Société Bienveillante St-Roch. Votre présence ici ce soir est une preuve de votre désir de sauvegarder les intérêts qui vous sont confiés.

Les divers états et rapports qui vous seront soumis vous mettront à même de connaître exactement la position administrative et financière de la Société.

De concert avec les membres du bureau de direction, je me suis efforcé de ne me rendre pas indigne de la confiance que la convention de l'année dernière avait eue en moi, en me réélisant président de la Société Bienveillante St-Roch. La tâche n'a pas toujours été facile ; mais, grâce à la coopération du bureau de direction, nous avons pu, tous ensemble, faire face à la situation.

Les principales réformes accomplies ont été les suivantes :

1. Promulgation d'un nouveau code de règlements.
2. Suppression de plusieurs succursales pour les remplacer par des bureaux de perception.
3. Suspension temporaire des secours en maladie et aux décès d'épouses.

Les règlements ont été l'objet d'un travail sérieux de revision. Nous nous flattons, tel qu'il est amendé, qu'il rencontre à peu près toutes les exigences. Ce n'est pas la perfection ni l'idéal, et je regrette, surtout en ce qui concerne le paiement des indemnités de décès des sociétaires, qu'il y ait des retards inévitables. Cependant, les mesures réglementaires à ce sujet permettent de ne pas surcharger les membres tout en donnant les garanties suffisantes. Pratiquement, la multiplicité des décès nous a forcés de faire des appels qui sont tenus constamment au même taux élevé. C'est peut-être un acheminement vers l'adoption d'une échelle de contribution fixe, ce qui aurait pour effet de permettre l'accumulation d'un fonds de réserve.

Le travail de Suppression des succursales a été rendu généralement facile parce que toutes s'y sont prêtées de bonne grâce, à part une exception qui a été soumise aux tribunaux et résolue dans le sens indiqué par le bureau de direction. Le système des bureaux de perception fonctionne beaucoup plus économiquement et donne plus de satisfaction.

Usant de l'autorité qu'il tient de la loi et des règlements, et dans le but de prélever le plus tôt possible les sommes nécessaires au paiement des indemnités de décès de sociétaires, le Bureau Principal a cru devoir suspendre temporairement les secours en maladie et aux décès d'épouses. C'est une mesure d'intérêt général et le seul moyen de couper court à certaines exploitations intolérables qui nous viennent des campagnes. Quelques chiffres feront mieux connaître ma pensée. Le nombre des membres de Québec inscrits au Bureau Principal est de beaucoup plus élevé que le nombre des membres inscrits dans les bureaux de perception. Cependant, depuis le 1er janvier dernier, alors que nous avons eu, de la part des membres de la ville, quarante (40) demandes de secours en maladie, le nombre des mêmes demandes faites par des membres inscrits dans nos bureaux de perception de la campagne s'est élevé au chiffre de cent vingt-trois (123). Cet abus absorbait en grande partie les ressources de la Société. Le Bureau Principal a coupé le mal dans la racine.

Il est certain qu'avec le nouvel état de choses les dépenses administratives seront diminuées de beaucoup. Nul ne se fait une idée des frais occasionnés par les besoins de surveillance et de contrôle des malades et des médecins, surtout à la campagne.

Quoi qu'il en soit, nous avons usé des pouvoirs que la loi et les règlements nous avait donnés, au meilleur de notre connaissance et de notre conscience. A vous maintenant de juger. Nous soumettons le tout, avec conviction d'avoir fait notre devoir.

JOSEPH DUSSAULT, *Président.*

Le révérend M. Fafard soulève la question des responsabilités des membres qui se trouvent exclus de la société par défaut de payer un appel au décès. Il suggère d'assimiler ce cas à celui des héritiers ou ayants cause d'un membre décédé. MM. les délégués Joseph Turcotte, Félix Marois, J. B. Robitaille, Snr, J. B. Robitaille Jnr, Ed. Philibert, prennent part au débat.

M. le docteur J. A. Morin émet l'opinion que les contributions devraient être à taux fixe et fait quelques remarques à ce sujet. M. le docteur F. Jeannotte, de Montréal, est du même avis.



**RAPPORT DU TRÉSORIER**

MM. les délégués de la Société Bienveillante St-Roch

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations financières de la Société pour l'exercice terminé le 29 février dernier.

Durant l'année qui vient de finir, les recettes et les déboursés de la Caisse Générale ont été comme suit :

**RÉCAPITULATION de la Caisse Générale pour l'année commençant le 1er mars 1896 et finissant le 28 février 1897.**

**RECETTES**

A caisse, le 26 mars 1896, .....	\$	2,184 82
Livrets .....	1 50	
Règlements .....	1 90	
Divers .....	57 06	
Accepté sur chartes .....	67 62	
Loyers de l'immeuble .....	23a 67	
Bulletin .....	480 65	
Certificats de Membres .....	546 75	
Reçu du Bureau Principal .....	700 70	
Banque Nationale .....	750 00	
Contributions aux veufs .....	2,211 26	
do aux malades .....	13,824 90	
do aux héritiers .....	15,356 80	

Total des recettes ..... 34,223 87

Grand total ..... 36,418 69

**DEBOURSÉS**

Prêt à la Succursale No 19 .....	8 90
Organisation de Succursales et Bureaux de Perception .....	10 00
Annonces .....	10 50
Profits et pertes .....	12 70
Prêt à la Succursale No 13 .....	12 75
Remboursements .....	22 01
Luminaire .....	23 33
Dépenses légales .....	33 85
Téléphone .....	35 75
Indemnité aux officiers des Succursales .....	39 05
Prêt à la Succursale No 3 .....	42 65
Combustible .....	46 60
Escompte .....	46 96
Prêt à la Succursale No 11 .....	56 00
do do 6 .....	57 50
Convention .....	58 25
Divers .....	62 16
Règlements .....	62 50
Entretien des bureaux .....	75 85
Papeterie .....	83 81
Auditeurs .....	90 00
Certificats de membres .....	100 00
Reliure etc .....	103 65
Taxes et assurance de l'ameublement 2 ans .....	144 20
Ameublement .....	164 06
Impressions .....	204 68
Revisions d'examens du B. P. et des Succ .....	209 30
Frais de port .....	247 94
Frais de déplacement .....	286 68
Immeuble .....	438 83
Indemnité aux officiers du Bureau Principal .....	475 00
Impression du Bulletin .....	486 25
Commission aux percepteurs .....	738 04
Médecins visiteurs .....	955 00
Propositions de membres .....	1,054 35
Banque Nationale .....	1,500 00
Salaires des employés .....	1,854 00
Secours aux veufs .....	2,025 00
do aux malades .....	8,990 00
do aux héritiers .....	14,600 00

Total des déboursés ..... 34,868 10

Par balance le 15 mars 1897 ..... 1,550 59

Grand total ..... \$ 36,418 69

E. & O. E.

EDMOND CORRIVEAU,  
Comptable.

D. O. GOULET,  
Trésorier Général.

Examiné et trouvé correct.

ALEX. PAQUET, }  
JOS. SAVARD, } Auditeurs Généraux.

Québec 15 avril, 1897.

**BILAN 1896-97**

**ACTIF**

Caisse, (au 15 mars 1897) .....	1,550 59
Chartes .....	71 04
Marchandises .....	123 84
Immeuble .....	3,122 40
Ameublement .....	805 67
Succursale No 3 .....	2 35
" 4 .....	45 38
" 5 .....	33 12
" 6 .....	9 39
" 7 .....	39
" 10 .....	22 97
" 11 .....	55 75
" 12 .....	23 42
" 13 .....	4 97
" 15 .....	7 48
" 16 .....	26 38
" 17 .....	11 82
" 18 .....	18 19
Bureau Principal .....	189 77
Certificats de membres en magasin .....	116 67
Impressions .....	16 70
Livrets .....	15 20
Papeterie .....	12 50
	<hr/> \$ 6,287 04

**PASSIF**

G. R. Renfrew .....	1,500 00
Frs. Lortie .....	268 90
Capital net .....	4,518 14
	<hr/> \$ 6,287 04

E & O. E

EDMOND CORRIVEAU,  
Comptable.

D. O. GOULET,  
Trésorier Général.

Examiné et trouvé correct.

Québec, 15 avril, 1897. ALEX. PAQUET }  
JOS. SAVARD } Auditeurs Généraux.

**RAPPORT DES AUDITEURS**

Les soussignés ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont examiné et vérifié mensuellement les pièces justificatives fournies par le trésorier, ainsi que les entrées faites dans les livres généraux de la Société, pour l'année finissant le 29 février dernier, et certifient avoir trouvé le tout correct.

Il leur fait plaisir en même temps de constater que tous les livres qui leur ont été soumis pour audition sont tenus dans un ordre parfait et font le plus grand honneur à la Société.

Le tout humblement soumis,

ALEX. PAQUET,  
JOS. SAVARD,

Auditeurs.

Québec, 15 avril 1897.

**ERREUR ET CORRECTION**

Le bulletin de mai constate, à la page 7, Liste des malades, No 35, qu'une somme de \$6.00 était payable à M. le docteur A. F. Jeannotte, en sa qualité de médecin visiteur de M. F. Israël Noël, de la Succursale No 3, Montréal, inscrit comme ayant reçu \$60.00 pour maladie. La somme payée au médecin n'est que d'un dollar, attendu qu'il n'a pas cru devoir continuer ses visites après le rapport spécial préliminaire. L'item doit être corrigé en conséquence.

## SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH

1896-97

## PROFITS ET PERTES

Dr		Cr			
1897	Marchandises .....	7 20	1897	Recettes diverses.....	8 20
	Organisation de Succursales et B de perception.....	10 00		Intérêts et escomptes.....	42 07
Mars 15	Examens médicaux.....	2 00	Mars 15	Contributions mensuelles.....	2,209 00
	Luminaire .....	20 08		Secours aux veufs.....	186 25
	Bureaux de Perception.....	1,231 44		Règlements.....	3 40
	Conventio.....	88 53		Certificats de membres.....	514 00
	Papeterie .....	71 31		Installation.....	686 03
	Reliure, etc .....	129 15		Secours aux malades.....	4,634 90
	Combustible.....	46 60		Secours aux héritiers.....	1,356 86
	Revisions d'examens du B. P. et des Succ.....	209 30		Loyers de l'immeuble.....	174 67
	Bulletin .....	5 60		Livrets.....	170 00
	Distribution d'avis.....	111 29			
	Propositions de membres.....	971 25			
	Insignes .....	19 15			
	Loyers.....	401 41			
	Frais de déplacement.....	329 83			
	Démonstrations, fêtes etc.....	19 35			
	Frais de port du B. P. et des Succ.....	461 61			
	Médecins visiteurs.....	955 00			
	Impressions.....	364 48			
	Auditeurs de la C. G. et du B. P.....	120 00			
	Escomptes.....	45 46			
	Primes de garantie des employés 1½ an.....	60 00			
	Annonces.....	10 50			
	Déboursés divers.....	153 12			
	Dépenses légales.....	34 95			
	Salaires.....	1,914 00			
	Indemnité aux officiers du B. P et des Succ. de 1895				
	à 1897.....	1,464 62			
	Remboursements de contributions .....	368 41			
	Entretien des bureaux.....	75 85			
	Profits et pertes .....	12 70			
	Téléphone.....	35 75			
	Taxes de l'immeuble 2 ans.....	133 14			
	Assurance de l'ameublement.....	4 50			
	A Capital.....	388 37			
		\$ 10, 275 99			\$10,275 99

E &amp; O. E.

EDMOND CORRIVEAU,

*Comptable.*

D. O. GOULET,

*Trésorier Général.*

Examiné et trouvé correct.

Québec 15 avril 1897

ALEX. PAQUET, } *Auditeurs Généraux*  
JOS. SAVARD }

Puis M. E. J. Augers, propose, secondé par M. Elie Grégoire que le rapport soumis par le trésorier, soit adopté.  
Adopté unanimement.

On précède ensuite à la nomination d'un président de l'élection et de deux scrutateurs.

Proposé par M. Jos. Turcotte, secondé par M. Alfred Normand:

Que M. J. E. Philibert préside à l'élection des officiers.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. D. O. Goulet, secondé par M. Ed. Audibert :

Que MM. Alex Paquet et J. B. Robitaille jnr, soient nommés scrutateurs de la présente élection.  
Adopté unanimement.

M. Turcotte, après avoir pris le fauteuil, donne la liste des officiers et directeurs à élire, savoir :

Un président, un premier et un deuxième vice-président, un secrétaire, un assistant-secrétaire, un trésorier, un assistant-trésorier, un bibliothécaire, un assistant-bibliothécaire, un commissaire-ordonnateur, un assistant-commissaire-ordonnateur et cinq directeurs.

Il est ensuite proposé par M. André Bouchard, secondé par M. Alfred Normand :

Que M. Joseph Dussault soit réélu président de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par Chs Grenier, secondé par Z. Dion :

Que M. Frs Lortie soit réélu 1er vice-président de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. le docteur J. A. Morin, secondé par M. le docteur F. Jeannotte :

Que M. Joseph Turcotte soit réélu 2ème vice-président de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Jos. Turcotte, secondé par M. Chs Grenier.

Que M. Pierre Bouffard soit réélu secrétaire de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Solyme Turcotte, secondé par M. Arthur Perreault :

Que M. Félix Marois soit élu assistant-secrétaire de cette société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Joseph Dussault, secondé par M. J. B. Robitaille snr :

Que M. D. O. Goulet soit réélu trésorier de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Edouard Laliberté, secondé par M. Joseph Huppé :

Que M. L. T. Lefebvre soit réélu assistant-trésorier de cette Société ;  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Chs Grenier, secondé par M. Edouard Jackson :

Que M. Frs X. Mathieu soit réélu bibliothécaire de cette Société.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. J. B. Blouin secondé par M. Frs Lortie :

Que M. J. A. Mercier soit élu assistant-bibliothécaire de cette société  
Adopté unanimement.

Proposé par M. J. B. Blouin secondé par M. Edouard Jackson :

Que M. D. Welch soit élu commissaire-ordonnateur de cette société :  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Jos. Dussault secondé par M. le Dr J. A. Morin :

Que George Létourneau soit élu assistant-commissaire-ordonnateur de cette société :  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Alfred Normand secondé par Jos Turcotte ;

Que MM. Ed. Laliberté, André Bouchard, Chs. Grenier, Edouard Audibert et E. J. Augers soient élus directeurs de cette société.

Proposé par M. J. B. Blouin, secondé par M. J. A. Mercier :

Que MM. Edouard Jackson et Elie Grégoire soient élus directeurs de cette société.

Proposé par M. Frs Lortie secondé par M. D. Welch :

Que M. Solyme Turcotte soit élu directeur de cette société.

Proposé par J. B. Robitaille, jnr, secondé par M. Alex. Paquet :

Que M. J. E. Philibert soit élu directeur de cette société.

Proposé par M. Frs Lortie secondé par M. G. Létourneau :

Que M. Arthur Perreault et M. L. O. Villeneuve soient élus directeurs de cette société.

Le Président déclare qu'il y a scrutin vu qu'il y a onze candidats en nomination.

Le relevé du scrutin donne le résultat suivant :

M. Chs Grenier.....	27	voix
" S. Turcotte.....	27	"
" Ed. Audibert.....	25	"
" Ed. Laliberté.....	23	"
" L. O. Villeneuve.....	19	"
" André Bouchard.....	18	"
" Ed. Jackson.....	15	"
" Elie Grégoire.....	10	"
" A. Perreault.....	10	"
" J. E. Philibert.....	8	"
" E. J. Augers.....	7	"

Le président déclare MM. Charles Grenier, Solyme Turcotte, Edouard Audibert, Edouard Laliberté, et L. O. Villeneuve, élus directeurs de cette Société.

Il est alors proposé par M. F. Blondeau, secondé par M. Camille Bouchard :

Que des remerciements soient votés à Messieurs les officiers sortant de charge.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. N. H. Dorion, secondé par M. Félix Cloutier :

Que des remerciements soient votés à M. le président d'élection.  
Adopté unanimement.

Proposé par M. Alexandre Vallière, secondé par M. L. N. Fiset

Que des remerciements soient votés à Messieurs les scrutateurs.  
Adopté unanimement.

Sur l'invitation de M. Jos. Turcotte, président pour l'élection des officiers, M. Joseph Dussault, réélu prend le fauteuil, au milieu des applaudissements et remercie la convention en termes appropriés de ce nouveau témoignage de confiance qu'elle vient de lui donner.

Et sur proposition de M. P. Bouffard, secondé par M. Eugène Blais il a été

RÉSOLU : Que la convention soit ajournée.  
Adopté unanimement.

Québec 27 mai 1897.

P. BOUFFARD,  
Secrétaire B. P.

## LA SOCIÉTÉ BIENVEILLANTE ST-ROCH.

Par résolution du Bureau Principal en date du 25 mai 1897, les clauses des règlements relatives aux secours en maladie et aux décès d'épouses ont été suspendues à partir du 1er juin 1897, tant au Bureau Principal que dans les succursales.

Tous les membres de la Société Bienveillante sont inscrits à la caisse de dotation, qui, dans le cas de décès, assure à leurs familles ou autres héritiers une contribution d'un dollar par sociétaire jusqu'à concurrence de mille. Tant que le nombre des membres est de plus de mille, la contribution est répartie de manière à former la somme de mille dollars. C'est ce qui se fait constamment de mois en mois à la satisfaction des intéressés.

La Bienveillante n'a pas de fonds de réserve. Les appels de versements se font au fur et à mesure des besoins, ce qui réduit considérablement le chiffre annuel des contributions.

Depuis 1892 surtout, la Bienveillante a pris du développement, grâce à l'établissement de succursales et bureaux de perception dans les campagnes. Elle compte aujourd'hui tout près de deux mille sociétaires recrutés dans les classes les plus saines de la population. Elle rencontre ses échéances avec une régularité mathématique. Sa comptabilité est parfaite; son contrôle effectif: elle opère sur une base d'affaires, et accomplit à la lettre les prescriptions des règlements faits par les membres eux-mêmes et votés par au moins les deux tiers d'entre eux.

La Société n'a jamais demandé ni délais ni faveurs; elle n'a jamais non plus élevé ses taux de contributions jusqu'à la limite permise par les règlements; elle se contente actuellement de cinquante centins dans le dollar pour chaque décès, et cela suffit à tous les besoins.

La situation financière de la Société Bienveillante St-Roch est inattaquable. Ses livres sont soumis à un contrôle sévère: tous les membres peuvent y avoir accès et les consulter, chaque jour, de neuf heures du matin à cinq heures du soir. Ils y sont cordialement invités.

Dans le but d'opérer une économie additionnelle et de payer plus promptement leurs indemnités aux veuves et aux orphelins qui y ont droit, tout en réduisant le plus possible le taux des contributions, il a été résolu par le Bureau Principal qu'à partir du premier juin courant, les secours en maladie et aux décès d'épouses seraient temporairement suspendus. Ainsi, dorénavant, si ce n'est pour achever de payer les maladies commencées avant le premier juin, rien ne sera exigé des membres pour contribution à la caisse des secours. Cette mesure d'intérêt général, suggérée par le bureau de direction, a été adoptée par le Bureau Principal, à l'unanimité des membres, et ratifiée par la convention annuelle.

Le préambule de la loi constituant en corporation la Société Bienveillante St-Roch établit qu'elle est organisée dans le but de soutenir les veuves, les enfants ou les héritiers des membres décédés.

Parmi ses pouvoirs et attributions, se trouve le droit d'établir un fonds de secours mutuel en faveur de ses membres malades. Ainsi, les secours à la mort sont de l'essence de la Société; les secours en maladie sont facultatifs. Usant de ses pouvoirs, le Bureau Principal suspend les secours en maladie durant la belle saison. Tous les hommes bien pensants approuvent cette décision, attendu qu'il importe de payer le plus tôt possible les indemnités des veuves et des orphelins. Pour arriver à ce résultat, les contributions resteront au même taux à peu près, durant quelque temps. Le nombre des décès accidentels ou survenus à la suite de courtes maladies ayant été hors de proposition durant le dernier exercice financier, il faut maintenant pourvoir au paiement des indemnités qui deviennent dues de mois en mois. Nous comptons en payer deux et même trois dans le même mois durant l'été, de manière à pouvoir rétablir les secours dès l'automne prochain.

Des malveillants ont vu, dans ces arrangements, matière à critiquer: en réalité, ils ne blessent les droits de personne et constituent un acte administratif régulier.

### DÉCÈS D'ÉPOUSES PAYÉS DEPUIS LE 1er MARS 1895 JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1897.

N <sup>o</sup>	NOMS	Résidences	Montant
1	P. V. Aubin	Chicoutimi, Suc. No 12	\$ 100 00
2	Juste Jean	Baie St-Paul, Suc. No 4	100 00
3	P. A. Bourget	Lauzon Suc. No 10	100 00
4	P. Bédard	St-Ambroise, Suc. No 7	100 00
5	F. Charland	Nicolet, B. P.	100 00
6	N. Girard	Québec, B. P.	100 00
7	J. O. Martel	St-Sauveur, B. P.	100 00
8	Ed. Dupont	Montréal, Suc. No 3	100 00
9	H. Lemieux	Chicoutimi, Suc. No 12	100 00
10	W. H. Walsh	Québec, B. P.	100 00
11	Elz. Couture	St-Charles, B. P.	100 00
12	J. B. Dorval	St-Sauveur, Suc. No 6	100 00
13	Dr N. E. Dionne	Québec, Suc. No 1	100 00
14	Jos. Rossignol	Hébertville, Suc. No 14	100 00
15	Octave Dorion	Charlesbourg, B. P.	100 00
16	Nathan Lefebvre	St-Sauveur, Suc. No 6	25 00
17	Nazaïze Dubois	do B. P.	100 00
18	Frédéric Chartier	St-Casimir, B. P.	100 00
19	W. Vadeboncoeur	Québec, B. P.	100 00
20	Jos. N. Dégagné	St-Paschal, B. P.	100 00
21	Ovide Marois	Québec, B. P.	100 00
22	Jos. Linteau	Montréal, Suc. No 3	100 00
23	P. I. Trudel	Québec, Suc. No 5	100 00
24	Er. Legaré	St-Ambroise, Suc. No 7	100 00
25	Alex Vézina	St-Alban, Suc. No 2	100 00
26	F. X. Giroux	Beauport, Suc. No 11	100 00
27	Jos. Huot	L'Ange-Gardien, Suc. No 11	100 00
28	F. X. Thibault	Lévis, Suc. No 19	100 00
29	Jos. Morin	New-York, B. P.	100 00
30	Chs Danielson	Baie St-Paul, Suc. No 4	100 00
31	Jos. Gliche	St-Ambroise, Suc. No 7	100 00
32	Simon Gravel	Baie St-Paul, Suc. No 4	100 00
33	Étienne Chabot	Québec, B. P.	100 00
34	F. X. Pelletier	St-Paschal, B. P.	100 00
35	Pierre Grenier	Beauport, Suc. No 11	25 00
36	Louis Drapeau	Lauzon, Suc. No 10	00 00
37	J. A. Blanchet	Kamouraska, Suc. No 20	00 00
38	Odilon Falardeau	Québec, Suc. No 6	100 00
39	Johnny Thorn	do B. P.	100 00

\$ 3,750 00

**DÉCÈS DE SOCIÉTAIRES PAYÉS DEPUIS LE 1er MARS 1895 JUSQU'AU 28 FÉVRIER 1897.**

NOMS	Résidences	Montants
1 Jos. Octave Roberge.....	Québec, Suc. No 5 .....	\$ 1000 00
2 Joseph Mercier .....	do R. P. ....	1000 00
3 Théodule Lessard .....	Beauport, Suc. No 11.....	1000 00
4 A. B. Demers.....	Lauzon, " No 10. ....	1000 00
5 Cyrille Dumas.....	St-Sauveur, Québec, B. P.....	1000 00
6 Joseph Ratté.....	do do B. P.....	1300 00
7 L. Elz. Trudel .....	St-Roch, Québec, Suc. No 1.....	1000 00
8 Félix Pépin.....	do do Suc. No 2.....	1000 00
9 Edouard Roy.....	do do B. P.....	1000 00
10 Olivier Dussault.....	St-Romuald, Suc. No 1.....	1000 00
11 J. B. Havaré.....	St-Sauveur, Québec, B. P.....	1000 00
12 Boniface Ménard.....	Québec, Suc. No 2.....	1000 00
13 Ferd. Soulard .....	St-Sauveur, Québec, Suc. No 6.....	1000 00
14 Zoël Héon.....	St-Maurice, B. P.....	1000 00
15 Geo. Bécharé.....	St-Roch, Québec, B. P.....	1000 00
16 Honoré Lamontagne.....	Ste-Foye, B. P.....	1000 00
17 Jacques Legaré.....	St-Sauveur, Québec, B. P.....	1000 00
18 Gaudiose Cantin .....	St-Roch, Québec, Suc. No 6.....	1000 00
19 Charles Jobin.....	do do Suc. No 5.....	1000 00
20 Cléophas Couture .....	St-Charles, B. P.....	1000 00
21 Jean-J. Barbeau.....	St-Roch, Québec, B. P.....	1000 00
22 T. Dupuis dit St-Michel.....	St-Sauveur, Québec, B. P.....	1000 00
23 Jos. Brousseau.....	Québec, B. P.....	1000 00
24 Jos. Tousaint.....	St-Roch, Québec, B. P.....	1000 00
25 Adjudant Montminy .....	Lauzon, Suc. No 10.....	1000 00
P. I. Sylvestre.....	Ste-Hénédine, Suc. No 15.....	1000 00
Nazaire Dubois.....	St-Sauveur, Québec, B. P.....	1000 00
		\$27,000 00

**QUANTUM DES CONTRIBUTIONS PAYÉES**

Le montant total des contributions payées par les membres de cette société pour l'année finissant le 28 février 1897. a été de \$18.00, réparti comme suit :

<b>Contribution mensuelle</b>		
12 mois à 10c.....		\$ 1 20
<b>Contributions pour décès de Sociétaires</b>		
1er Mars, 1896, Appel.....No 35.....		\$ 0 70
" Avril, " " .....No 36.....		0 70
" Mai, " " .....No 37.....		0 60
" Juin, " " .....No 38.....		0 60
" Juillet, " " .....No 39.....		0 60
" Août, " " .....No 40.....		0 60
" Septembre, " " .....No 41.....		0 60
" Octobre, " " .....No 42.....		0 50
" Novembre, " " .....No 43.....		1 00
" Décembre, " " .....No 44.....		1 00
" Janvier, 1897 " .....No 45.....		0 50
" Février, " " .....No 46.....		0 50
Total des contributions pour décès de sociétaire.....		\$ 7 90
<b>Contributions pour décès d'épouses</b>		
1er Octobre, 1896, Appel.....No 14.....		\$ 0 90
" Janvier, 1897, " .....No 15.....		0 25
Total des contributions pour décès d'épouses.....		\$ 1 15
<b>Contributions pour la maladie</b>		
1er Mars, 1896, Appel.....No 17.....		\$ 0 70
" Avril, " " .....No 18.....		0 70
" Mai, " " .....No 19.....		0 90
" Juin, " " .....No 20.....		0 80
" Juillet, " " .....No 21.....		0 80
" Août, " " .....No 22.....		0 80
" Septembre, " " .....No 23.....		0 80
" Novembre, " " .....No 24.....		0 15
" Décembre, " " .....No 25.....		0 40
" Janvier, 1897 " .....No 26.....		0 65
" Février, " " .....No 27.....		0 90
Total des contributions pour maladie.....		\$ 7 50
<b>Souscription au Bulletin</b>		
1er Novembre, Appel B.....		\$ 0 25
Total pour l'année.....		\$18 00

**ÉTAT, des sommes payés par le bureau principal et par les succursales pour bénéfices de maladie et médecins visiteurs, depuis le 1er mars 1895, jusqu'au 28 février 1897.**

MOIS	Allocations aux malades	Payés aux médecins visiteurs	TOTAUX	
<b>1895-96</b>				
" Mars .....	\$ 756 00	\$ 86 50	\$ 842 50	
" Avril .....	540 00	60 00	600 00	
" Mai .....	666 00	70 00	736 00	
" Juin .....	481 00	116 80	597 80	
" Juillet.....	399 20	42 50	441 70	
" Août.....	660 40	40 70	701 10	
" Septembre.....	666 00	36 75	702 75	
" Octobre.....	666 00	74 00	740 00	
" Novembre.....	558 00	81 00	639 00	
" Décembre.....	840 00	58 20	898 20	
" Janvier.....	840 00	90 70	930 70	
" Février.....	780 00	62 50	842 50	
<b>1896-97</b>				
" Mars.....	906 00	68 00	986 00	
" Avril.....	894 00	157 50	1,021 50	
" Mai.....	582 00	81 50	363 50	
" Juin.....	666 00	39 50	705 50	
" Juillet.....	620 00	43 00	669 00	
" Août.....	612 00	68 00	680 00	
" Septembre.....	750 00	87 00	837 00	
" Octobre.....	714 00	54 70	738 70	
" Novembre.....	534 00	84 50	618 50	
" Décembre.....	738 00	57 50	795 50	
" Janvier.....	858 00	84 10	942 10	
" Février.....	1,122 00	128 90	1,250 90	
		\$16,843 50	\$ 1,774 45	\$18,61 792

**SECOURS EN MALADIE**

La Société a payé, durant le mois de avril en secours aux malades, la somme de..... \$ 846 00

Et pour médecins, la somme de..... 115 20

Soit, en tout..... \$ 961 20

**AVIS**

Les membres inscrits dans les bureaux de perception ne doivent pas oublier que leurs contributions sont payables au bureau du percepteur, et que ce dernier n'est pas tenu d'aller les collecter à domicile. S'il le fait, c'est par pure complaisance, et les sociétaires qui seraient en retard par le défaut du percepteur de se rendre à leurs domiciles, s'exposent à être exclus de la participation aux bénéfices.